



SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Et maintenant
- Quelques brèves
- Les réalisations du mandat
- A la Communauté d'Agglomération du Puy AGUMAAA
- Des chats errants à la biodiversité...
- Gestion des forêts
- État-civil
- Bloc notes - Agenda

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

La fin du mandat municipal 2014-2020 approche à grands pas. Pour la municipalité sortante, il est donc temps de dresser le bilan de ces six années d'actions en faveur de la commune et de ses habitants.

Les maîtres-mots de notre profession de foi étaient : ouverture, union, rassemblement. C'est un engagement que nous nous sommes attachés à suivre. Engagement sur des valeurs par ailleurs rappelées dans l'introduction du précédent bulletin (motivation, volonté d'agir, proximité et écoute de nos concitoyens, solidarité, respect de tous...).

TOUS dans la même démarche unitaire pour notre commune et ses habitants : ce fut notre fil conducteur. La division a pour conséquence le découragement et l'immobilisme tandis que

l'union est source d'énergie sans cesse renouvelée et donc de progrès.

C'est dans la solidarité de nous tous, élus, habitants, professionnels de tous ordres, retraités, membres d'associations... qu'Allègre retrouvera sous des formes forcément différentes son lustre d'antan.

Vous trouverez dans ce bulletin le bilan détaillé sans être exhaustif de notre action : à vous de juger !

2019 s'achève : une année à oublier pour certains, à encenser pour d'autres. Ainsi va la vie.

Les membres du conseil municipal vous souhaitent à toutes et tous le meilleur pour vous et vos proches en 2020. Que la trêve de Noël soit une belle parenthèse jamais ne se refermant...

ET MAINTENANT

Plusieurs conseillers municipaux sortants ont décidé de se présenter à nouveau à vos suffrages au sein d'une liste renouvelée, avec un programme assurant la continuité des projets importants déjà engagés et la mise en place de nouvelles actions d'envergure.

Mais, le bulletin municipal n'est pas une tribune de campagne électorale.

Néanmoins :

> **N'oublions surtout pas** qu'Allègre est un pôle structurant de la CAPEV grâce à ses services, ses commerces, ses artisans et industriels, son dynamisme associatif. L'objectif prioritaire de la future municipalité sera de consolider la position d'Allègre au sein de la

communauté d'agglomération en temps que pôle de centralité.

> **N'oublions surtout pas** toute l'attention à apporter à vous toutes et tous habitants de notre commune, comme cela a été fait pendant les six années de ce mandat.

Nous sommes bien conscients de ne pas avoir répondu à toutes les attentes : par exemple au niveau de l'entretien des chemins, des interventions dans les villages. Nos engagements futurs tiendront compte de ces manques constatés à juste titre.

QUELQUES BREVES

- **Le compteur lincky** : L'installation débutera en janvier. Chaque foyer a reçu ou recevra un courrier d'Enedis puis un second de l'entreprise (OTI) qui fait la pose pour prendre rendez-vous.
- Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez passer en mairie où vous seront remises les informations qui sont en notre possession.
- **Attention**, de faux agents Enedis peuvent se présenter chez vous. Enedis ne démarche pas à domicile. Un agent Enedis est toujours identifiable à son habit bleu marine avec le logo Enedis. Les voitures sont bleues avec le logo Enedis.
- Cependant, Enedis confiera les travaux sur réseau à un prestataire qui sera identifié sous le sigle OTI. Les agents OTI doivent montrer leur carte professionnelle lorsqu'ils se présentent chez les habitants. Leurs véhicules portent le logo « Partenaire Enedis »
- **Le musée du mont Bar** se trouve désormais dans le local « agence postale ». Il devrait être complété par un jeu de l'oie à destination des enfants en particulier. Par ailleurs, de très belles vidéos agrémentent l'espace : formation du volcan et survol en drone. Le musée est ouvert aux jours et heures de l'agence postale.
- **Noël** : chaque année, la municipalité acquiert de nouvelles décorations afin d'égayer nos rues.
- La place du marchédial a été décorée de belle manière à l'initiative d'une riveraine et avec l'aide de quelques bénévoles parmi lesquels des enfants. Bravo, c'est magnifique. De plus, cela donne des idées à de nombreux autres habitants.
- **Deux nouvelles associations** ont vu le jour cette année : la coccinelle et Allègre festivités : merci et bravo aux habitants qui s'engagent pour la collectivité.
- **Les bénévoles** : vous êtes de plus en plus nombreux à proposer vos services, donner de votre temps et de votre énergie de manière discrète : entretien d'espaces publics jusqu'alors délaissés, aide au fleurissement, permanences au carrefour des créations, décoration de Noël... et évidemment tous les bénévoles qui œuvrent au sein des associations.
- **Merci pour votre précieuse aide. Nous savons que nous pouvons compter sur vous.**

LES REALISATIONS DU MANDAT

1) - **Bâtiments** :

- - école :
 - sécurisation des abords
 - équipement informatique ENR (Ecole Numérique en Réseau)
 - remplacement du mobilier de la classe maternelle
 - remplacement des revêtements de sols du niveau classe maternelle
 - connexion au réseau de chaleur
- Appartements :
 - restauration des deux appartements avec isolation : l'une réalisée, la seconde en cours.
- - Eglise :
 - restauration du maître-autel
 - mise en valeur de la pyxide
 - connexion au réseau de chaleur
- - Mairie :

- peinture de l'ensemble des huisseries
- connexion au réseau de chaleur
- - Salle G. Sand :
 - restauration d'une salle annexe
 - connexion au réseau de chaleur
- - Poste :
 - restauration totale de l'espace rez- de- chaussée
 - aménagement de cet espace en vue d'une mutualisation de services : agence postale, point info-tourisme, musée du mont Bar et équipement internet au service du public
- appartement : travaux d'entretien et d'isolation
- connexion au réseau de chaleur
- - Local technique :
 - construction de silos

2) - **Voirie** :

- - Voies communales :

- réfections de voies communales et de rues
- entretien au moyen d'emplois partiels
 - - Construction de parkings : montée St Martin, rue G. Breuil
 - - Pistes forestières :
- la garde
 - - Fleurissement : de nombreux endroits ont été mis en valeur : entrées de bourg, parvis église, agence postale, place de la Grande Fontaine, Porte de Monsieur...

3) - Réseaux :

- achèvement de travaux place Dr Galland, avenue de la gare, rue des Potelleries
- assainissement : rue M. Saby, route de Châteauneuf (en partie), montée St Martin
- réseaux secs : enfouissement : montée St Martin, rue du mont Bar, rue B. Marcet
- éclairage public : modernisation et extinction nocturne
- sécurisation du captage de Fix
- station d'épuration : sécurisation, remplacement de l'agitateur à boues

NB : Depuis le 01/01/2019, c'est la CAPEV qui a la compétence eau-assainissement

4) - Autres travaux importants

d'investissement :

- - Construction du réseau de chaleur bois : plus de 50 connexions de bâtiments publics et privés.
- - Restauration du bâtiment coccinelle : espace culturel et de convivialité, atelier de restauration d'œuvres d'art, appartement et gîte d'étape
- - Aménagement d'un garage en espace d'accueil du public (observatoire)
- - Embellissement des espaces publics du centre-bourg(tranche 1)
- - Mise en place d'un parcours numérique (avec cabanes dans les arbres à la Potence)
- - Réfection des deux courts de tennis
- - Restauration du camping : accueil, sanitaires, aménagement de l'espace et sécurisation

5) - Lotissement :

- - Aménagement du lotissement « le clos du Fangeas » : tous les lots sont vendus

6) - Signalétique :

- - Sollicitation du département pour mise en place de panneaux « Potence » et « Tourbière du mont Bar » sur tous les carrefours dans un rayon de 30 km autour d'Allègre) : travaux réalisés.
- - Intra-muros : reprises avec modification des panneaux indicateurs dans le bourg (en cours)
- - D'appel : entrées de bourg, carrefour poste, en centre bourg etc...(en cours)

7) - Achats :

-Terrains :

- rue M. Saby (au départ de la route de Châteauneuf)
- terrain au niveau du captage de Fix (sécurisation)
- terrain rue du château en vue de parking
- terrain dans le prolongement de la maison de la jeunesse : ce grand terrain a été cédé par la commune à l'EHPAD à titre gracieux en vue de la construction du nouvel EHPAD.
- friche industrielle Charretier : achetée par l'EPF (Etablissement Public Foncier) en vue de démolition puis de dépollution par des plantes. A la suite, ces terrains seront rétrocédés à la commune pour la construction de maisons individuelles.
- - Matériel :
- élévateur « manitou » d'occasion
- véhicule citroën type jumpy neuf
- saleuse

8) - Petit patrimoine :

- - Réfection du toit du lavoir de Menteyres
- - Restauration du toit du four de Besses
- - Restauration de l'ensemble des charreyrons chemins piétonniers d'autrefois) grâce à l'organisation de 6 chantiers de jeunes en liaison avec Concordia.

9) - Autres :

- - Labellisation du village : nous avons obtenu la marque « Petite Cité de caractère » qui nous a permis d'obtenir des subventions de la Région pour travaux et qui attire un nombre accru de visiteurs.
- - Mise en place du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école de Monlet. Ce dispositif a permis de conserver 4 postes

d'enseignement, faute de quoi nous n'en aurions que 3.

➤ - Sondages Potence auxquels de nombreux habitants se sont intéressés.

➤ - Adressage : réalisé en totalité en vue de l'installation de la fibre optique

10) - Animations :

➤ - Relance de la « Cool et verte » avec l'aide de volontaires locaux et de l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Allègre.

➤ - Ouverture du « Carrefour des Créations », espace éphémère (juillet et août) dédié aux artisans d'art et ouvert par des bénévoles (20 h par semaine).

➤ - Lancement de la fête de la musique reprise ensuite dans un cadre associatif.

➤ - Soutien à la création de plusieurs associations : Germaine Tillion mémoire d'Allègre, les trois chaises et son festival, la coccinelle

➤ - Relai assuré dans le cadre du changement de présidence de l'association « Alègre Médiéval »

➤ - Organisation du repas de la solidarité pour les habitants de 70 ans et plus ainsi que pour les personnes isolées vivant seules.

11) - Communication :

➤ - Site de la mairie : il a été mis à jour quotidiennement pour donner un maximum d'informations.

➤ - Bulletin municipal : parution deux fois par an.

➤ - panneau lumineux, affichettes, radio-Craponne

➤ - Radio Craponne : subvention 500€

12) - Opérations conduites en liaison avec la CAPEV :

➤ -Transport collectif :

- mise en place du TAD (Transport à la Demande) chaque mercredi matin des villages vers Allègre.

- mise à disposition des usagers d'un véhicule électrique (Zoé)

➤ -Soutien au commerce et à l'artisanat : grâce au FISAC (Fond d'Investissement pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce), 7 entreprises et commerces ont reçu des aides financières.

13) - Etudes :

➤ -_Revitalisation centre-bourg :

- NAP Architecte et Culture Trafic (en concertation avec les habitants)

- Toposcope (en liaison avec le Département et en concertation avec les habitants).

➤ -_Révision de l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)

➤ -_révision du diagnostic eau et assainissement

➤ -_révision du plan d'épandage des boues

BILAN FINANCIER INVESTISSEMENT (hors réseau de chaleur) :

Montant travaux : 2 622 018€ TTC

Montant subventions : 1 133 481€

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY

Choix du mode de garde de votre enfant :

Structure collective ou assistante maternelle ?

Contactez le Relais Petite Enfance !

1) Petite enfance

Le Relais Petite Enfance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a pour mission principale l'information sur les différents modes d'accueil dans le cadre du guichet petite enfance. Un entretien individualisé est proposé à chaque famille à la recherche d'un mode d'accueil. Pour obtenir un rendez-

vous, les parents doivent faire une demande via le site monenfant.fr ou contacter la responsable au 04 71 02 49 77 voire par mail à :

"guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr". Cet entretien permet de répondre aux interrogations, d'étudier au plus près les besoins et souhaits pour l'accueil de l'enfant, d'enregistrer les pré-inscriptions pour la(les) structure(s) souhaitée(s) et d'obtenir les coordonnées des assistantes maternelles.

Choisir une structure collective

Les structures collectives sont des espaces de vie spécialement conçus pour le bien-être et l'éveil de l'enfant. Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de 10 semaines, jusqu'à 4 ans. Leur prise en charge est assurée par une équipe de professionnels dans des locaux adaptés. Ils peuvent être accueillis de façon régulière ou occasionnelle, à l'heure ou à la journée.

L'agglomération compte 22 structures collectives appelées « **multi-accueil** » ou « **micro-crèche** ».

Confier son enfant à une assistante maternelle

314 assistantes maternelles indépendantes sont en activité sur les 73 communes de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Elles assurent l'accueil, l'éveil, le développement, le bien-être et la sécurité des enfants. Elles sont agréées par le service de Protection Maternelle et Infantile. Cet agrément assure que ces professionnelles ont validé une formation obligatoire de 120 heures et exercent en toute légalité. Elles accueillent à leur domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans.

L'accueil chez une assistante maternelle est notamment apprécié pour sa souplesse qui ne doit cependant pas être synonyme de non-respect des règles établies dans le contrat de travail. Au domicile d'une assistante

maternelle, l'enfant s'initie aussi à la collectivité. Il est accueilli avec d'autres enfants. Les membres de la famille de l'assistante maternelle cohabitent au quotidien avec les enfants accueillis. Qu'importe le mode d'accueil choisi, il doit y avoir un minimum de confiance et de respect mutuel pour le bien être de l'enfant.

Le parent est employeur de l'assistante maternelle et peut bénéficier de ce fait d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales (85 % maximum du salaire mensuel et 100 % des cotisations patronales et salariales pris en charge dans le cadre du Complément Libre Choix du Mode de Garde).

La place des responsables du Relais Petite Enfance

En plus d'assurer les permanences du guichet petite enfance, les responsables de Relais proposent diverses actions destinées à la professionnalisation des assistantes maternelles (réunions d'informations collectives, conférences, formations) et des animations (temps d'éveil destinés aux enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles).

Communes	Responsables référentes	Permanences d'accueil au public (seulement sur rendez-vous)	Animations hebdomadaires (matin)
Chadrac, Le Monteil, Polignac, Borne, Blanzac, Saint Paulien, Lissac, Vernassal, Allègre, Ceaux d'Allègre, Saint-Geney-Près-Saint-Paulien, Bellevue la Montagne, Vorey-sur-Arzon et Chamalières-sur-Loire.	Anne Sophie Grand Tél : 06 59 00 07 34 a.sophie.grand@lepuyenvelay.fr	Chadrac (Mardi de 12h à 18h et vendredi de 9h à 12h30) St Paulien ou Vorey (Jeudi de 12h à 18h)	St Paulien (Lundi de 9h30 à 11h30) Chadrac (Mardi de 9h30 à 11h30) St Paulien ou Vorey (Jeudi de 9h30 à 11h30)

2) Programme OPAH : permanences en mairie de 9h à 11h

Mercredi 08 janvier, mercredi 11 mars, jeudi 14 mai

AGUMAAA

Une année bien remplie au Centre George Sand

L'AGUMAAA a vécu une année 2019 très intense, au rythme de ses activités habituelles toujours aussi populaires mais aussi au gré de manifestations importantes voire exceptionnelles.

Les cours de gym tonique-gym douce et yoga, respectivement encadrés par Odile Blachon du CODEP43 et Nadège Chable ont toujours autant de succès, avec un nombre d'inscrits en progression cette année. L'assiduité est également au rendez-vous de l'atelier-théâtre des jeunes, composé désormais d'une dizaine de participants, dont la motivation à créer un spectacle pour le mois de juin réjouit pleinement Fabien Bayard-Massot, leur animateur.

L'enthousiasme règne également au sein du groupe des dentelières qui occupe la salle une fois par semaine, tout comme l'association Crystal pour l'atelier peinture, ou encore les joueurs de scrabble. Les inscrits à l'atelier « Chantons » de Nadine Charlemagne prennent aussi beaucoup de plaisir à se retrouver deux fois par mois ...

Outre l'accueil réservé aux associations locales qui s'installent à la salle le temps d'un loto, d'une belote, d'une soirée festive ou d'un rendez-vous sportif, l'AGUMAAA propose des manifestations culturelles. Deux fois dans l'année, Christine Becouze anime l'atelier des loisirs créatifs pour le plus grand plaisir des enfants.

En mars, le public est venu nombreux applaudir le théâtre du Bofadon. En juillet, la Fanfare en plastic a effectué un petit détour à Allègre avant d'aller se produire au festival de St-Amand Roche Savine, sollicitée par la Compagnie Jolie Môme. Cette grande et surprenante troupe, composée de 37 musiciens et chanteurs amateurs, présentait son dernier spectacle « Un grain dans les rouages ». Un véritable succès !

Le 29 septembre, le marché des producteurs bio et d'artisanat a attiré de nombreux visiteurs autour d'une trentaine d'exposants. Deux films ont été présentés : « Wonderland » pour les enfants, « Au nom de la

terre » pour les adultes, film qui connaît encore un grand succès au niveau national. La projection était suivie d'un débat animé par un représentant de l'association *Solidarité paysans* ; une soixantaine de personnes y ont participé. Devant un tel succès l'AGUMAAA, en collaboration avec Cinévasion, a proposé le 22 novembre une seconde projection du film et un débat sur le thème *Agriculteurs en moyenne montagne*. Cette soirée a rassemblé près de 80 personnes.

L'AGUMAAA et Cinévasion a aussi proposé plusieurs séances de cinéma aux écoles d'Allègre et Monlet et au Centre de loisirs. Les plus jeunes peuvent assister à des projections adaptées à leur âge (45 mn de courts-métrages) et les plus grands à des films choisis pour leur qualité. Chaque semaine, une ambiance conviviale réunit un public fidèle pour les projections de films récents et variés.

Le 16 octobre, le Comité de Jumelage franco-allemand et l'AGUMAAA ont organisé un concert en l'église d'Allègre avec le Max-Klinger Chor de Leipzig de très grande tenue, qui a ravi un nombreux public.

Le traditionnel marché de Noël se tiendra le dimanche 15 décembre. Une trentaine d'exposants sont attendus ; musique, contes, jeux et Père Noël seront au rendez-vous.

L'année 2020 s'annonce bien remplie avec un programme de manifestations variées ; le spectacle de théâtre « René la bielle » sera proposé le 23 février au Centre George Sand, un partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne le 20 mars à la Chaise-Dieu et le 29 mai à Allègre avec la pièce « Clémence cavale » ; dans ce cadre, une intervention des comédiens au collège et à l'école est prévue le 28 mai (ces événements sont organisés en collaboration avec le Comité de Jumelage).

Cette programmation s'étoffera au fil des mois. Bonne année 2020 à toutes et à tous !

DES CHATS ERRANTS A LA BIODIVERSITE...

Depuis plusieurs années la municipalité participe à la stérilisation des chats errants sur la commune.

Quelle est notre responsabilité individuelle et en tant que mairie vis-à-vis de ces chats?

Du point de vue individuel:

Nombreux sont les particuliers qui nourrissent les chats qui sont autour de chez eux en pensant bien faire. Bien sûr il est humain de nourrir un chaton en détresse ou abandonné. Mais je dois bien me dire que si je nourris cet animal, je prends une responsabilité vis-à-vis de lui, il n'est plus totalement sauvage. Si je ne le fais pas

stériliser, je serai partiellement responsable des innombrables portées qui vont naître à sa suite. Suis-je prêt à les assumer?

En tant que mairie:

Les chats (et les chiens) errants, qui n'ont pas de propriétaire relèvent légalement de la responsabilité de la mairie. C'est pourquoi la municipalité a pris la décision de stériliser et identifier (tatouage) ces animaux qui deviennent dès lors légalement des « chats » dits « libres ».

Le coût financier de l'action est partagé entre l'association 30 millions d'amis (30%), la municipalité (30%), les vétérinaires participants (40%); cette action s'appuie sur les bénévoles qui repèrent et piègent ces chats.

Si la collectivité assume cette responsabilité, la municipalité souhaite cependant que chaque particulier qui nourrit des chats errants l'assume aussi, soit en faisant stériliser lui-même ces animaux, soit en les signalant à la mairie. La municipalité a choisi de limiter le budget affecté à cette action (il diminue d'année en année car cette politique porte ses fruits).

En rapport avec cette problématique, d'autres éléments de réflexion sont intéressants... Par exemple, l'accroissement de la population de chats errants a un effet sur la faune sauvage. Positif s'il s'agit de souris dans les habitats. Par contre, des études ont révélé un

impact négatif important de la prolifération des chats errants sur la biodiversité (oiseaux, reptiles, petits mammifères); ils sont nourris, mais partiellement ou ponctuellement, et complètement, plus que les chats domestiques, leur alimentation avec des petits animaux sauvages; nourris et non stérilisés ils se reproduisent rapidement.

Et l'intervention de l'homme sur la biodiversité peut parfois se retourner contre lui. L'exemple des renards est intéressant: ils sont chassés car considérés comme nuisibles mais ont leur importance dans l'équilibre écologique.

Des études ont montré que, étonnamment, plus la population de renards diminue, plus les cas de la maladie de Lyme chez l'homme sont nombreux. L'explication est notamment que les rongeurs, dont se nourrissent les renards, sont réservoirs de l'agent responsable de la maladie. Et lorsque la population de renards diminue, celle de rongeurs augmente... et les cas de maladie chez l'homme également.

D'une manière générale, les scientifiques s'aperçoivent que plus la biodiversité recule, moins on maîtrise certaines grandes épidémies humaines.

A méditer?...

GESTION DES FORETS : nouvelles aides financières

Les propriétaires forestiers du Parc naturel régional Livradois-Forez peuvent bénéficier de 70 % de financement pour mettre en œuvre une sylviculture favorable aux paysages et aux écosystèmes.

Trois types de peuplements sont potentiellement concernés par les aides du dispositif Sylv'ACCTES, sous réserve que les modes de gestion choisis soient conformes à ce qui suit :

- 1) - pour les **sapinières-hêtraies**, maintien ou acquisition de la structure irrégulière et du mélange d'essences ;
- 2) - pour les **forêts résineuses issues de plantation**, accompagnement vers la régénération naturelle, maintien ou acquisition d'un mélange d'essences ;
- 3) - pour les **chênaies**, amélioration et renouvellement par l'accompagnement des dynamiques naturelles.

Les aides vont jusqu'à 70 % du montant hors taxe des travaux en forêt privée. Ce taux est de 40 % en forêt publique.

Pour plus d'informations sur les opérations soutenues et les critères d'obtention, consulter le site internet du

Parc Livradois-Forez (rubrique Forêt-Bois – Sylv'ACCTES) : <https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/foret-filiere-bois/sylvacctes/>

Sylv'ACCTES est un dispositif destiné à soutenir les pratiques sylvicoles respectueuses du fonctionnement naturel des forêts. Il est porté par l'association du même nom, reconnue d'intérêt général, constituée de trois membres fondateurs : la métropole de Lyon, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et la banque Neuflyze OBC.

C'est un travail de collaboration avec les acteurs locaux, animé par le Parc Livradois-Forez, qui a permis aux propriétaires d'accéder à ce nouveau programme d'aides financières à la sylviculture.

Contact au Parc Livradois-Forez : Vianney TAING, Chargé de mission « Forêt-Filière bois », v.taing@parc-livradois-forez.org, 04 73 95 57 57.

LA VIE DE LA COMMUNE

Le repas des aînés a réuni plus de 105 personnes



Dimanche 08 décembre, était organisé, au Centre George Sand le repas des aînés. Les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus et les personnes

seules étaient invitées. Et ils ont été nombreux à accepter l'invitation, en effet ils se sont retrouvés un peu plus de 105 autour de la table. Comme les autres années, le traditionnel banquet, a été l'occasion de retrouvailles et d'échanges entre personnes de la commune qui souvent ne se retrouvent que pour cet événement. Le repas servi par le restaurant "Les saveurs d'ailleurs" a été bien apprécié. Pour donner encore plus de piquant à l'ambiance déjà fort chaleureuse certains convives ont pris l'initiative de raconter quelques blagues toutes plus truculentes les unes que les autres.

Les membres du CCAS (le collectif organisateur) ainsi que certaines personnes du conseil municipal et Monsieur le maire Gilbert Meyssonnier étaient présents, on n'a pas hésité à leur poser des questions concernant les actualités de la Petite Cité de caractère.

Ouverture de la Coccinelle

C'est avec grand plaisir que les bénévoles de l'association et la municipalité ont ouvert les portes de La Coccinelle, ce vendredi 6 décembre. Il y a eu grande affluence dans ces superbes locaux aménagés avec goût et fonctionnalité. C'est un public de tous âges et à l'écoute qui a répondu présent à cette invitation du verre de l'amitié et nombreux sont ceux qui ont déjà adhéré. L'espace associatif et culturel a ouvert ses portes dès le samedi matin et a accueilli les premiers visiteurs.

Pour rappel, il sera **ouvert, pour commencer, le mercredi matin de 8h30 à 12h, le vendredi de 18h à 22h, le samedi de 9h à 12h et les deuxième et quatrième mardi de chaque mois** avec le club des tricoteuses, et lors des activités à venir. Les joueurs de cartes, de scrabble et autres...sont les bienvenus ; aménagements d'horaires possibles.



Bienvenue à tous pour partager.

Choucroute de l'Amicale laïque



L'édition 2019 de la choucroute de l'Amicale laïque du RPI Allègre-Monlet ainsi que du collège du Mont Bar, a connu un estimable succès. C'est dans la salle polyvalente de Monlet qu'avait lieu le repas pris en commun par les parents et autres sympathisants des écoles publiques. En effet, 350 parts de choucroute à emporter ou à déguster sur place ont été vendues à cette occasion. L'Amicale remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées pour faire

de cette action au service des élèves des trois structures, une réussite.

Le collectif de l'association de l'amicale laïque invite les parents et autres partenaires qui souhaitent s'investir

pour le bien des enfants à rejoindre l'Amicale afin d'aider à assurer la pérennité des manifestations qui sont organisées.

Décorations de Noël sur le Marchédial : une belle réussite



Ce samedi matin du 30 novembre ils se sont retrouvés une bonne dizaine d'adultes, tous des bénévoles, sur la place du Marchédial pour mettre en valeur ce lieu très prisé des visiteurs et des habitants. Il s'agissait d'embellir cet espace emblématique de la Petite cité de caractère avec des décorations fournies par les habitants d'Allègre qui ont déposé chez les commerçants des boules, guirlandes et autres décorations de Noël. En effet des cartons étaient à disposition chez les commerçants pour recevoir les dons, à ce propos nous vous signalons qu'il est encore possible de déposer les décorations qui ne vous servent plus dans lesdits cartons.

Mais cette excellente initiative ne concerne pas seulement les adultes. L'après-midi aussi il y a eu beaucoup d'animation dans le secteur du Marchédial, ce sont les enfants qui sont venus prêter main forte aux grandes personnes, ils étaient entre 15 et 20 et ils ont été très appliqués dans les tâches qui leur étaient confiées.

Manœuvres chez les pompiers

Dans le cadre de la décentralisation des stages dans les centres d'incendie et de secours, le SDIS 43 et le SDIS 42 organisent conjointement une formation aux Techniques Opérationnelles de Secours Routier. L'encadrement est mixte : SDIS 43 et SDIS 42, les 12 stagiaires sont des jeunes sapeurs-pompiers professionnels de la Haute-Loire, de la Loire et du Tarn. La caserne d'Allègre a servi de support à cette formation qui s'est terminée vendredi 8 novembre. Des exercices ont été réalisés sur des voies de circulation sur les communes d'Allègre, Céaux d'Allègre et Monlet de façon à mettre nos sapeurs-pompiers dans des conditions réelles d'intervention. Sont également associés sur certaines manœuvres d'autres intervenants : SAMU, gendarmerie.

La mairie d'Allègre a apporté un soutien logistique important en mettant à disposition toute la semaine du matériel lourd, ainsi qu'un employé sapeur-pompier volontaire au CIS Allègre, Cyprien Ayel, dans le cadre de la convention de disponibilité signée entre l'employeur et le SDIS 43. Ceux d'Allègre, Monlet, le Conseil Départemental (Pôle de Craponne et COR d'Allègre) ont également apporté leur soutien et les autorisations nécessaires permettant l'utilisation de voiries dont ils ont en charge la gestion.

Si vous avez rencontré des véhicules pompiers sur nos routes aux alentours d'Allègre, il s'agissait vraisemblablement de l'exercice. Conseil à respecter lorsque vous roulez : soyez prudents pour vous et pour les autres.



Une belle et émouvante soirée

C'est dans une église bien remplie, que le Max Klinger Chor de Leipzig a fait partager ce mercredi 16 octobre un moment intense d'émotion musicale à une assistance aussi enthousiaste que recueillie. Allant du répertoire classique jusqu'aux negro spirituals et autres chants du monde, le programme de la soirée a permis de redécouvrir avec bonheur des œuvres parmi les plus célèbres, tout en présentant différentes créations contemporaines.



Parrainé par le Comité de jumelage et l'Agumaaa, ce concert exceptionnel était donné en l'honneur du 15^e anniversaire du jumelage entre Allègre, Ceaux, Monlet, Vernassal et la commune de Krostitz-près-Leipzig. Comme rappelé en début de soirée, « musique et jumelage gagnent à cheminer ensemble. Dans son élan par delà les frontières, le jumelage peut en tout cas

beaucoup apprendre de la musique, elle qui transcende chacune de nos vies, nous dépasse mais aussi nous rassemble et par là même nous élève ».

Fondé en 1982, le Max Klinger Chor de Leipzig est aujourd'hui dirigé par Peter Kubisch. Soliste soprano : Stephanie Kaiser. Présidente : Renate Wolff (qui est aussi présidente du Comité de jumelage de Krostitz).

Première réunion d'informations sur la revitalisation du centre bourg

Ce mercredi 2 octobre, la Coccinelle, nouveau lieu culturel et convivial d'Allègre, dont les travaux seront prochainement terminés, a accueilli une soirée festive de lancement d'un projet de revitalisation du centre bourg. Après avoir rappelé le contexte de l'étude, monsieur le Maire Gilbert Meyssonier accompagné de madame Jeanne Haute-Pottier, représentante du Département, a pu insister sur la vocation opérationnelle de la mission.

L'étude de revitalisation est cofinancée à hauteur de 80 % par l'Etat et le Département. La commune bénéficie également d'un accompagnement technique avec la chargée de mission dédiée aux bourgs-centres de Haute-Loire, dont le poste est



également co-financé par l'Etat et le Département. La commune d'Allègre a été sélectionnée parmi 12 autres centralités de la Haute-Loire pour bénéficier du dispositif. Les enjeux principaux sont la redynamisation des centralités, le développement d'une stratégie globale s'appuyant sur l'existant, ainsi que le partage d'expérience à l'échelle départementale.

L'agence d'urbanisme Toposcope a été choisie parmi 4 autres par la mairie. Elle est chargée de mener à bien cette étude. A l'occasion de cette rencontre, Ea Mathieu, de l'agence Toposcope et Victor Hazan, de l'agence 1010 Studio, partenaire de l'équipe, ont

présenté leurs objectifs et leur méthodologie. Cette réunion a aussi permis de revenir sur l'importance de la participation des habitants dans le cadre de cette mission, qui s'appuie notamment sur leurs besoins, leurs avis et leurs envies pour le bourg.

L'ensemble des habitants au sens large (résidents, usagers, habitués, travailleurs...) sont ainsi invités à accompagner l'équipe du projet au travers des multiples événements de concertation à venir ainsi qu'à passer les voir lors des différentes résidences à la Coccinelle.

RAPPEL : Dispositif d'aide à la rénovation des façades :

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, la commune d'Allègre et la Région Auvergne-Rhône-Alpes apportent une aide à la rénovation des façades dans le secteur historique du bourg. Pour connaître les modalités d'attribution des aides financières, vous devez contacter la mairie d'Allègre au 04 71 00 71 21.

Plusieurs demandes ont d'ores et déjà été traitées :

- 2, place de l'ancienne mairie
- 8, rue Porte de Monsieur
- 19/21 rue du Château
- 3, place de l'église
- 14, rue Porte de Monsieur



Un salon d'esthétique a ouvert ses portes place du Docteur Gallaud



Ce n'est pas tous les jours que l'on peut annoncer une si bonne nouvelle. Depuis le premier octobre, Allègre s'est enrichi d'une nouvelle activité, en effet un Institut de beauté vient de s'installer 4 avenue de la gare, juste à côté du salon de coiffure Laurent Mathys.

Vous pouvez dorénavant faire prendre soin de votre corps et de votre bien-être en allant rendre visite à Gaëlle qui se fera une joie de vous accueillir dans son salon au nom évocateur "La clé du Bien Être".

De nombreux services vous sont proposés tels l'épilation, les soins du visage, de la peau, des mains, des pieds, les soins anti-âge en passant par les soins de beauté des yeux et même les soins de beauté personnalisés.

Bien entendu le maquillage fait aussi parti de la panoplie.

Les horaires : du mardi au vendredi de 8h30 à 18h30, le samedi de 8h30 à 16h30

Les coordonnées : téléphone fixe : 04 71 06 09 44

téléphone mobile : 06 34 72 48 83

La dixième édition du marché des producteurs bio et d'artisanat

L'équipe de l'AGUMAAA, qui organise cette manifestation, est restée fidèle aux objectifs recherchés depuis toutes ces années : mettre en valeur l'agriculture biologique, mais aussi sensibiliser le public aux problématiques environnementales, l'informer des actions tant locales que nationales.

Plus d'une trentaine d'exposants ont répondu présents, producteurs, artisans, et associations, issus de Haute-Loire et des départements voisins. Les organisateurs avaient pris soin d'aménager l'espace extérieur telle une agora : des stands placés tout autour d'une aire de pique-nique, de discussions et de rencontres. La météo étant d'humeur joyeuse, les nombreux visiteurs ont pu profiter des rayons du soleil tout en dégustant une délicieuse glace artisanale aux parfums insolites, une crêpe, du fromage, de la charcuterie... Et chacun a pris du plaisir à consommer sur place ou à remplir son panier de gourmandises et d'articles dont certains fabriqués à partir de matières recyclées.

A l'intérieur, le public a également découvert une grande diversité de produits, miel, confitures, sirops, huile d'olive, pains, vin... ainsi que des créations artisanales toutes aussi originales les unes que les autres.

Cette année, l'AGUMAAA a mis particulièrement l'accent sur le dérèglement. La veille du marché, une table ronde a réuni des représentants d'associations



telles que le RENE43, les Jardins de cocagne, ATTAC... autour d'une question fondamentale « les problèmes environnementaux actuels : comment pouvons-nous agir ? » ... Après une présentation de chacune de ses structures, chacun a donné son avis sur les actions envisageables...

Un beau programme concocté par l'AGUMAAA qui a fait de ce 10ème rendez-vous un marché convivial, joyeux et coloré.

Opération nettoyage du village

Il est de bon ton en ces jours où les médias nous interrogent par rapport au réchauffement de la planète avec son cortège de bouleversements climatiques et autres comportements humains inappropriés que l'on réagisse en citoyen du monde afin de tenter d'enrayer à notre échelle cette hécatombe.

Et ce sont souvent les plus jeunes qui montrent l'exemple. Ainsi ce vendredi 29 septembre, les élèves de PS, MS et les GS - CP de l'école Jean Macé ont participé à l'opération "nettoyons la nature" qui a été créée en 1997. Cette initiative consiste à proposer, chaque année, à des volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en

nettoyant des sites urbains ou naturels de leurs déchets.

Cette action citoyenne représente un projet éducatif concret permettant de sensibiliser les élèves au devenir des déchets, à la notion de déchet et à la manière dont les humains les considèrent, à l'importance de chaque comportement et plus particulièrement à celui du tri. Il offre une occasion de mettre les élèves en situation de constater l'irresponsabilité de certains comportements humains, d'en mesurer les impacts à court et long terme. Il est évident que cette opération représente une opportunité pédagogique forte pour mettre en place des débats d'idées totalement en adéquation avec les programmes d'éducation à la citoyenneté.



Concrètement, sur le terrain : équipés de gants, de dossards et de sacs poubelles, les élèves ont arpenté les rues du bourg d'Allègre puis ils sont allés sur le site de la Potence, pour emprunter le parcours où sont exposées les photographies de l'exposition « les chemins de traverses ». Ils ont achevé leur tournée en nettoyant les alentours des cabanes perchées.

La collecte a été malheureusement importante : morceaux de plastiques, de papier, de verre, mégots de cigarettes et bien d'autres détritiques...

Les enfants ont pris à cœur de participer à l'ouvrage et étaient contents de "nettoyer leur environnement".

Le club "Génération Mouvement - Les Amis du Mont Bar" en excursion à Bort-les-Orgues

24 adhérents des Amis du Mont Bar, auxquels s'étaient joints des membres des clubs voisins : Céaux d'Allegre, Saint-Paulien et Lissac, ont pris la direction de la Corrèze, ce jeudi 12 septembre, à bord d'un autocar Berger. Partis à 6h30 les voyageurs ont visité le matin, le musée de la tannerie et du cuir : découverte du métier du tanneur et de tout le travail de la transformation de la peau brute en cuir fini. Déjeuner à Lanobre : petit village avec son clocher remarquable et

son restaurant très accueillant où nous avons dégusté la spécialité de la région, le pounti, noix de veau aux giroles, fromages et dessert. L'après-midi : croisière sur la retenue du barrage de Bort-les-Orgues, à bord d'une vedette panoramique ; balade très agréable sous un chaud soleil et avec les commentaires du capitaine. Le périple s'est achevé avec la visite de la Maison du Miel et des plantes.



Rentrée scolaire au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Allègre-Monlet



Comme partout dans l'hexagone en cette matinée du 2 septembre 2019, les élèves des classes primaires et maternelles se sont retrouvés à l'école pour la rentrée 2019-2020.

Le RPI Allègre-Monlet est composé de 4 classes et compte 75 élèves.

A l'école Jean Macé d'Allègre sont regroupées 3 classes :

Une classe de maternelle avec les très petites sections (TPS), les petites sections (PS) et les moyennes sections (MS). Au total 21 élèves, et c'est Isabelle Goux, la directrice de l'école qui a la charge de tout ce petit monde. Elle est secondée par Isabelle Soubeyre.

Une classe de grande section (GS) et cours préparatoire (CP) avec 19 élèves. C'est Sabine Cubizolle qui s'occupe des apprentissages de ces jeunes élèves

Et une troisième classe dirigée par Joëlle Liabeuf, il s'agit de la classe des cours moyens (CM1 et CM2) avec un effectif de 17 élèves.

A l'école de Monlet, la classe des cours élémentaires (CE1 et CE2) avec 18 élèves est dirigée par Claire Martin qui est épaulée par Mireille Hilaire (personnel communal).

En ce qui concerne le RASED, la psychologue scolaire est Christelle Sagueton secondée par Virginie Puzon (maîtresse E).

Le personnel communal : Isabelle Soubeyre, Marie-Yolande Favey et Rosa Boudot.



Magali André apportera son soutien en tant qu' AESH (aide à la vie scolaire).

En fait le personnel d'encadrement a été reconduit dans sa totalité par rapport à l'an dernier.

ETAT - CIVIL 2018 (second semestre 2019)

Naissances :

DENTRESANGLE Mylann le 26/09/2019
MONTAGNON Timéo le 18/10/2019
HEBERT Trixie le 30/11/2019

Mariage :

Simon, George EVANS et Catherine, Jeanne COMPIEGNE..... le 05/08/2019

Décès et Transcriptions :

FERREBOEUF Robert, Clément époux de Lucienne, Marcelle CHAUMETTE le 29/06/2019
CHANAL Martine, Pierrette le 09/07/2019
SOULIER Claudia, Renée, Thérèse veuve de Claude, Joseph SAINTENAC..... le 16/07/2019
TERRASSE René époux de Renée, Alice, Victoire MARGERIT le 03/08/2019
LAURENT Paulette, Séraphine veuve de Joseph, Louis, Marie FAVRE..... le 06/08/2019
CORDONNIER Denis, Richard le 14/09/2019
MATHEVON Rosine, Jeanne le 03/10/2019
IMBERT Michel, Fernand, Pierre veuf de Gisèle, Marie, Julienne DEFIX le 19/10/2019
NAUTON Marie, Séraphie, Juliette veuve de Baptiste, Léon GALLIEN..... le 26/10/2019
CHARRAT Paulette, Zélie veuve de Claudius, Philippe, Léon ROUX..... le 06/11/2019
MARGERIT Renée, Alice, Victoire veuve de René TERRASSE le 06/11/2019
BONNAIRE Nadine épouse Gilles TALLOBRE le 30/11/2019

BLOC-NOTES

LA MAIRIE

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84

*Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 8h30 à 12h15*

le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04
Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à
17h00

Assistante sociale

Téléphone : 04 71 00 71 92
Permanences en mairie le jeudi de 9h00 à
12h00 sauf le 1^{er} du mois

DES NUMEROS UTILES

Pompiers :18 ou 112
SAMU : 15
Maison de santé :04 71 00 12 01
Médecins de garde (dimanches et jours
fériés en journée) :04 71 04 33 33
Cabinet vétérinaire médico-chirurgical et de
Microkinésithérapie04 71 00 22 88
Allo Enfance maltraitée : 119
Gendarmerie :17

École laïque Jean Macé :04 71 00 70 29
Micro-crèche :04 71 00 23 25
Centre de loisirs :04 71 00 23 86
Collège du mont-Bar :04 71 00 71 74
Office de tourisme :04 71 07 77 09
Agence postale.....04 71 07 77 09
Urgence dépannage électrique :08 10 33 30 43

AGENDA 2020

-Vendredi 20 décembre : Concert de Noël à 18h « Ensemble Sine nomine » à l'Église d'Allègre

-Vendredi 27 décembre : Cinéma à 15h « La reine des neiges 2 » et à 20h30 « Debout sur la montagne » au CGS

-Vendredi 3 janvier : Cinéma à 15h « La fameuse invasion des ours en Sicile » et 20h30 « Les éblouis » au CGS

-Samedi 4 janvier : Vœux de la municipalité à 18h au CGS

-Mercredi 08 janvier : 9h-11h permanence OPAH en mairie

-Dimanche 26 janvier : Concours de belote à 14h au CGS (Sapeurs-pompiers)

-Dimanche 16 février : Loto à 14h au CGS (Amicale laïque)

-Samedi 22 février : Adopte un livre de 10h à 17h, la bibliothèque renouvelle ses rayons et propose des livres pour tous publics à la coccinelle (Tél:04 71 00 53 58 ou mail: mediatheque.allegre@gmail.com)

-Dimanche 23 février : Théâtre à 15h « René la Bielle » (comité de Jumelage et l'AGUMAAA)

-Samedi 29 février : l'amicale des anciens d'outre-mer et des troupes de marine de Haute-Loire organise une cérémonie au monument aux morts avec dépôts de gerbes à 11 h 30.

-Dimanche 1 mars : Loto à 14h à la salle des fêtes de Céaux d'Allègre (comité de Jumelage)

-Mercredi 11 mars : 9h-11h permanence OPAH en mairie

-Dimanche 15 mars : Premier tour des élections municipales

-Vendredi 20 mars : Théâtre à 20h30 « La bêtise » à la Chaise-Dieu (en partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne, réservation auprès de l'AGUMAAA.

-Dimanche 22 mars : Second tour des élections municipales

-Jeudi 14 mai : 9h-11h permanence OPAH en mairie

-Dimanche 17 mai : Cool et verte toute la journée au CGS

-Samedi 30 mai : Fêtes de Pentecôte : 14h Concours de boules Lyonnaise au boulodrome de Fonteline » Challenge Thierry Royer » et fête foraine.

-Dimanche 31 mai : Toute la journée quartier de la gare : vide grenier, fête foraine et à 22h30 feux d'artifice

-Lundi 1 juin : Grand prix cycliste d'Allègre à partir de 14h et Concours de pétanque au boulodrome de Fonteline et fête foraine.

-Samedi 20 ou dimanche 21 juin : Fête de la musique en centre-bourg (Amicale Laïque)

-Lundi 13 juillet : Feux d'artifice à 22h30

-Samedi 18 et dimanche 19 juillet : Fêtes Médiévales d'Allègre. (Alègre Médiéval)

-Vendredi 31 juillet : Festival des trois chaises : concert à l'Église de Monlet.

-Samedi 1 août : Festival des trois chaises : concert à l'Église d'Allègre.

-Dimanche 2 août : Festival des trois chaises : concert au château de La Borie.

-Vendredi 31 juillet- samedi 1 août et dimanche 2 août : Festival des trois chaises : ballade musicale de 11h à 12h, place de l'observatoire avec collation.

-Dimanche 16 août : Vide-greniers dans les rues d'Allègre.

-Du 7 août au 21 août : Chantier international des jeunes. (Concordia)

-Dimanche 20 septembre : Comité de jumelage : concert par l'ensemble Michael Praetorius de Leipzig à l'Église d'Allègre.

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BI n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : Juin 2020